



# LYCEE FRANÇAIS MLF de BAHREIN

## PROCES-VERBAL CONSEIL ETABLISSEMENT Lundi 22 octobre 2018

### Ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal du lundi 26 juin 2018
- 2/ Adoption du règlement intérieur du Conseil d'établissement
- 3/ Bilan de rentrée : Travaux d'été, effectifs, résultats aux examens
- 4/ Plan de formation continue des enseignants
- 5/ Installation des instances
- 6/ Projets voyages scolaires
- 7/ Projet d'établissement
- 8/ Préparation rentrée 2019
- 9/ Questions diverses (déposées au secrétariat de Direction avant le 18 octobre 2018 à 15h)

Début du conseil d'établissement : 16h00

Le quorum étant atteint (15 présents pour 15 membres de droits), Madame le proviseur ouvre la séance et présente les excuses des personnes suivantes :

- Salima MKAOUAR (3A)
- Lucienne TANNOUS (secrétaire de direction)

Personnes absentes : 0

Madame le proviseur remercie les représentants de leur présence.

**Membres de droit :**

- **5 représentants de l'administration :**
  - o le Chef d'établissement (par délégation du Directeur Général de la Mission Laïque Française) : Mme BESSETTE
  - o le Directeur Administratif et Financier : M. HOUARI
  - o le Gestionnaire comptable : Mme COMBE
  - o le Conseiller Principal d'Education : M. MATHIS
  - o le Directeur du primaire : M. PEREME
- **3 représentants des parents d'élèves (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré)**
  - o Mme PELLERIN Frédérique / Mme MURAD Batool
  - o Mme ESREB MALAS Nada / Mme PLUCHET Ghada
  - o Mme BOUJACLI Joëlle / Mme BELLATO Laura
- **2 représentants des élèves du 2<sup>nd</sup> degré**
  - o Al-BINFALAH Israa (2<sup>nd</sup>e B) / HONEIN Gaëlle (1ES)
  - o MOKHTAR Khalil (2<sup>nd</sup>e B) / MKAOUAR Salima (3<sup>ème</sup> A)
- **4 représentants des personnels d'enseignement (3 du premier degré et 1 du second degré)**
  - o Mme M'BACKE / M. SCHMITZ
  - o M. PARCZYNSKI
  - o Mme BILAEY / M. MIGNOT
  - o M. KARKI / M. BILAEY
- **1 représentant des personnels non enseignants (administratifs ou de service)**
  - o M. POIRIER / Mme TANNOUS

**Invités :**

M. CHASTRES : Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle

Mme le proviseur note l'importance de la nomination des suppléants, les titulaires pouvant être retenus.

**Secrétaire de séance** nommée, membre de l'administration : M. POIRIER

### **1/ Approbation du procès-verbal du lundi 26 juin 2018**

Madame le proviseur demande aux membres leurs remarques ou commentaires éventuels sur le dernier procès-verbal.

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Pour : 15**

Le Conseil d'établissement émet un avis favorable à l'adoption du procès-verbal du lundi 26 juin 2018.

### **2/ Adoption du règlement intérieur du Conseil d'établissement**

Un règlement intérieur (en annexe) est proposé à l'ensemble des membres afin de faciliter le déroulement des Conseils d'établissement.

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Pour : 15**

Le Conseil d'établissement émet un avis favorable à l'adoption du règlement intérieur du Conseil d'établissement pour l'année 2018 – 2019.

### **3/ Bilan de rentrée : Travaux d'été, effectifs, résultats aux examens**

Travaux d'été : un parking a été aménagé à l'arrière du lycée. Il permet un stationnement plus large et une circulation plus fluide : entrée du parking par l'arrière du lycée, sortie du parking sur l'avant du lycée.

Travaux envisagée en cours d'année : modification sonnerie intercourts. Aménagement d'un dépose-minute devant l'établissement, barrières de protection entrée primaire et collège/lycée. Installation banquettes avec rangement couloir rez-de-chaussée lycée. Maintenance peinture.

Effectifs : Les effectifs de classes sont très raisonnables (entre 17 et 24 élèves par classe). A ce jour, 510 élèves au primaire, 220 au secondaire soit un total de 730 élèves. La prévision budgétaire est basée sur 738 élèves sachant que la seule source de recette sont les frais d'écologies.

Résultats aux examens :

100% au DNB : 88% de mentions (63% B et TB)

100% au BAC S : 50% de mentions B et TB

100% au BAC ES : 83% de mentions B et TB

-Bilan Parcoursup LFB : 6 élèves de terminale (1ES et 4S) ont participé à la procédure Parcoursup, soit 40% des élèves de Terminale au LFB. Les autres élèves se répartissent entre le Royaume Uni (3), le Canada (3) et l'Australie (1) pour les études supérieures.

Bilan Parcoursup national :

80% des bacheliers ont candidatés et 96% ont obtenu une proposition. 6.3 millions de vœux ont été formulés

Evolutions pour la rentrée 2019 :

- Maintien de la non hiérarchisation des vœux

- Calendrier resserré (fin de la phase principale le 31/07)

- Evolution de la liste d'attente en temps réelle

- Démarche d'anonymisation des dossiers (seules les informations nécessaires à l'examen pédagogique des vœux seront demandées)

- Elargissement de l'offre (+ 30 000 places).

#### **4/ Plan de formation continue des enseignants**

109 demandes de stages et 35 acceptées (dont 22 1<sup>er</sup> vœu) au PRF 2018 – 2019 de la zone MOPI

1<sup>er</sup> degré : 11 stages acceptés

2<sup>nd</sup> degré : 11 stages acceptés

Par ailleurs, des référents disciplinaires (arabe, espagnol...) et inspecteurs de l'Education national interviendront auprès des équipes tout au long de l'année.

Des formations internes entre pairs seront mises en place en fonction des besoins. Une formation à la Webradio en milieu scolaire est programmée pour Mars 2019 avec l'intervention du journaliste à Radio France Thierry RIERA, partenaire MLF. Cette formation au lycée s'adressera à un groupe de 8 enseignants du 2<sup>nd</sup> degré et 2 enseignants du 1<sup>er</sup> degré (Cycle 3).

#### **5/ Installation des instances 2018 - 2019**

Cette année pour la première fois, des élections dématérialisées ont été mises en place pour les élections de parents. Au total, 15% de participation pour le conseil d'école comme pour le conseil d'établissement. Une seule liste était présentée pour chacun des conseils. Le scrutin était ouvert 3 jours.

##### **Commission Hygiène et Sécurité (CHS)**

Présidée par le chef d'établissement

Directeur d'école

Gestionnaire

CPE

Infirmière scolaire

2 représentants élus 1<sup>er</sup> degré : M. Schmitz – M. Parczynski

1 représentant élu 2<sup>nd</sup> degré : M. Bilaey

1 représentant élu administratif : M. Poirier

2 parents élus : Mme Mals – Mme Boujacli

1 élève élu : M. Mokhtar

##### **Commission Permanente**

Présidée par le chef d'établissement

Directeur

Gestionnaire

1 représentant élu 1<sup>er</sup> degré : Mme M'Backe

1 représentant élu 2<sup>nd</sup> degré : M. Karki

1 représentant élu administratif : M/ Poirier

2 parents élus : Mme Pellerin – Mme Malas

1 élève élu : Mme Mkaouar

##### **Conseil du second degré** (questions pédagogiques du 2<sup>nd</sup> degré et Vie scolaire)

Présidé par le chef d'établissement

Gestionnaire

CPE

1 représentant élu du 2<sup>nd</sup> degré : M. Karki

1 représentant élu administratif : Mme Tannous

2 représentants de parents élus : Mme Boujacli – Mme Pellerin

1 élève élu : Mme Al Binfalah

### **Conseil d'école**

Présidé par le Directeur d'école (par délégation du chef d'établissement)

Proviseur

Gestionnaire

8 parents d'élèves élus : Mme Pellerin – Mme Esreb Malas – Mme Murad – M. Boudjebba – Mme Ayadi – Mme Pluchet – Mme Martinez – Mme Chaoul El Hakim

8 enseignants désignés (un par niveau d'enseignement)

### **Conseil pédagogique** (désigné par le chef d'établissement)

Sa composition exprime la représentation des différentes disciplines par la présence de professeurs assurant la représentation de différents niveaux et d'un professeur principal par niveau

Présidé par le chef d'établissement, il est composé de :

Lettres (Mme Moschetta), Hist-Géo (M. Bilaey), Mathématiques (M. Valdes), Anglais (Mme Enjalbert/ Mme Karim), Arabe (M. Andreucci), SES (M. Karki), EPS (M. Plumejeau), Technologie (M. Latreche), SVT (M. Sieller), Phys-Chimie (M. Marzak), Arts Plastiques (Mme El Idrissi), Vie scolaire (M. Mathis)

### **Conseil de discipline**

Présidé par le chef d'établissement

Gestionnaire

CPE

2 représentants des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré : M. Karki – M. Bilaey

1 représentant des enseignants du 1<sup>er</sup> degré : Mme Bilaey

1 représentant administratif élu: M. Poirier

2 représentants de parents élus : Mme Boujacli – Mme Pluchet

2 représentants des élèves élus : M. Mokhtar – Mme Al Binfalal

### **Conseil de Vie Collégienne et Vie Lycéenne**

Le scrutin se fait au suffrage direct de l'ensemble des élèves de 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>/lycée. Les élèves proposent des projets et des choix de dépense.

10 adultes et 10 élèves (CVC/CVL):

Proviseur

Gestionnaire

CPE

2 représentants des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré : M. Karki – M. Bilaey

1 représentant administratif élu: Mme Tannous

2 représentants de parents élus : Mme Boujacli – Mme Bellato

2 personnels de vie scolaire : Mme Haddad – M. M'Backe

10 élèves élus : HONAIN Karelle (TS) ; HADDA Georges (TS) ; HONEIN Gaelle (1S) ; ABDULSAMAD Mona (1S) ; ALBINFALAH Isarra (2B) ; MOKHTAR Ibrahim (2B) ; RAAD Kayla (3B) ; MKAOUR Salima (3A) ; GAITH Sara (4A) ; AHMED Ibrahim (4A)

### **Conseils de classe du 2<sup>nd</sup> degré**

Le chef d'établissement sollicite le responsable de chaque liste de parents pour proposer des représentants en conseil de classe, soient 2 titulaires/2 suppléants.

Dans le cas où il s'avèrerait impossible de désigner des parents d'élèves élus pour toutes les classes, les sièges des délégués pourraient être attribués à des parents volontaires non élus.

### **Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)**

Objectifs et missions : fédérer les actions de prévention concernant la santé et la citoyenneté, mobiliser les adultes et les élèves, développer les partenariats, prévenir les comportements à risque.

Présidé par le CPE (par délégation du chef d'établissement) : M. Mathis

1 Infirmière

1 représentant des enseignants du 1<sup>er</sup> degré : Mme Bilaey

1 représentant des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré : M. Bilaey

2 représentants de parents élus : Mme Pellerin – Mme Malas

2 représentants des élèves élus : Mme Honein – Mme Mkaouar

### **Conseil école-collège**

Le proviseur ou son adjoint (Directeur d'école) assure la présidence.

Professeurs de collège désignés par le proviseur, sur proposition du Conseil Pédagogique (4)

Professeurs des écoles désignés par le proviseur sur proposition du Directeur d'école, membres du conseil des maîtres (4).

Hors instances :

#### **Commission uniformes :**

Proviseur

Directeur école

CPE

Directeur « *House of Uniforms* »: M Jawat

Parents d'élèves : Mme Pluchet – Mme Malas – Mme Mechouet

#### **Commission restauration :**

Proviseur

Directeur d'école

Gestionnaire

Infirmière

Gérant « *Karamel* » : M. Marroun

Parents d'élèves : Mme Malas – Mme Pluchet

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Pour : 15**

Le conseil d'établissement émet un avis favorable à l'installation des instances 2018 – 2019.

### **6/ Projets voyages scolaires**

Voyage à Paris :

Période du 8 au 14 novembre 2018

Classes concernées : 3<sup>ème</sup>

Nombre d'élèves : 28

Destination : Paris

Mode de transport : Avion/bus

Accompagnateurs : M. Bilaey – Mme Benyahia – Mme Karim

But du voyage : Commémoration du centenaire de la première guerre mondiale

Prix global : 15 950 BD

Voyage Normandie :

Période du 6 au 13 mars 2019

Classes concernées : CM2

Nombre d'élèves : 54

Destination : Bayeux

Mode de transport : Avion/bus

Accompagnateurs : 5 enseignants primaire + 1 infirmière

But du voyage : Classe patrimoine en lien avec les programmes d'histoire

Prix global : 32 400 BD

Un parent demande si des voyages peuvent encore être organisés pour cette année scolaire. La réponse est OUI en fonction des projets des enseignants et en lien avec les programmes scolaires.

## **7/ Projet d'établissement**

Le projet d'établissement 2019-2022 est en cours de réflexion.

Le diagnostic s'appuie sur l'outil proposé par le Ministère de l'Education nationale Qualeduc et d'autres outils d'aide au diagnostic sur les thèmes du numérique (charte numérique) et de la citoyenneté (ODACE).

Les axes prioritaires pour cette année sont :

- Accompagner les élèves hors temps scolaire (soutien scolaire ciblé, AES, club, concours Sesame et autres, forum des métiers le 31 janvier 2019...)
- Développer l'image de l'établissement (intensification communication interne/externe)

## **8/ Préparation rentrée 2019**

Structure prévisionnelle :

6 <sup>ème</sup>	3 (+1)
5 <sup>ème</sup>	2
4 <sup>ème</sup>	2
3 <sup>ème</sup>	2
2 <sup>nde</sup>	2
1 <sup>ère</sup>	2 (+1)
Terminales	1 : TS/ES
TOTAL	14 (+2)

Carte des emplois :

Postes vacants de Détachés : PC, HG, SVT (susceptible), Maths (susceptible) publiés sur le site recrutement de la Mission Laïque Française

## **9/ Questions diverses** (déposées au secrétariat de Direction avant le 18 octobre 2018 à 15h)

### **Représentants parents**

#### **42 questions reçues – 3 retenues après compilation**

**Les questions non retenues seront abordées avec les représentants de façon plus informelle ou dans les commissions appropriées**

- Enseignement des langues : critères de recrutements ? regroupement des élèves au lycée.

Réponse : les enseignants sont recrutés selon leur diplôme et leur expérience. Les personnels natifs sont privilégiés. Certains personnels locaux néorecrutés font l'objet d'une formation continue (en présentiel et à distance) et d'un tutorat sur site.

Les effectifs de classes sont très allégés, ce qui permet aisément une différenciation pédagogique au sein des classes.

Une réflexion sur l'optimisation de l'enseignement de la langue arabe est menée avec les professeurs (parents consultés), sachant que les programmes et manuels restent imposés.

- Politique numérique : usage des tablettes et dysfonctionnements

Réponse : Les 220 élèves du 2<sup>nd</sup> degré ont tous été équipés de tablettes neuves en 2017. Cet équipement répond à l'évolution des pratiques pédagogiques et permet aussi un allègement des cartables. Compte tenu de l'usage intensif, certaines sont déjà très endommagées. Le matériel défectueux doit être signalé au professeur documentaliste qui en assure le suivi et la remise en état. Une initiation à leur prise en main et utilisation est aussi prévue.

Une commission numérique spécifique est mise en place pour répondre à toutes ces questions.

- Pédagogie : programmes, projets, réforme du baccalauréat

Réponse : les programmes, projets, progressions sont présentés par chaque équipe enseignante lors de la première rencontre parents-professeurs qui reste collective. Une deuxième rencontre parents-professeurs individuelle est prévue mi-janvier. Chaque parent pourra rencontrer les enseignants de son choix pour échanger plus particulièrement sur la scolarité et l'évolution de leur enfant. Par ailleurs, à tout moment de l'année, les parents peuvent demander à rencontrer les professeurs sur simple demande.

*Les parents d'élèves souhaitent une meilleure harmonisation des interventions d'équipes à l'occasion de la réunion de présentation à la rentrée.*

La réforme du lycée et du baccalauréat est présentée aux élèves de 2<sup>nde</sup> par leur professeur principal. Une réunion avec les parents sera organisée par la Direction au début du 2<sup>nd</sup> trimestre pour présenter les différents enseignements (programmes en cours de rédaction au niveau ministériel), tronc commun et spécialités. Déjà, de nombreuses fiches réactualisées sont en ligne à destination des élèves et leurs parents (diaporama, foire aux questions...) sur le site EDUSCOL :

<http://eduscol.education.fr/cid126665/vers-le-bac-2021.html>

## Représentants des personnels

### 17 questions reçues - 3 retenues après compilation

**Les questions non retenues seront abordées avec les représentants de façon plus informelle ou dans les commissions appropriées**

- Activités Extra Scolaires (AES) : programmation et fin des séances

Réponse: Le dispositif des AES est un dispositif basé sur le volontariat et les projets des enseignants. Le respect des horaires est en effet indispensable. Un courrier de rappel en ce sens sera envoyé aux parents des élèves inscrits. Des AES nouvelles sont proposées pour le 2<sup>nd</sup> degré à la deuxième session (aide aux devoirs, média, théâtre d'impro, comédie musicale...). Par ailleurs, afin de faciliter les inscriptions et favoriser le remplissage des groupes, une liste supplémentaire est créée pour chaque AES à partir de la 2<sup>ème</sup> session.

Un parent demande s'il serait possible de coordonner la fin de journée pour les 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> par exemple afin qu'ils puissent s'inscrire plus librement à toutes les AES. Mme le Proviseur répond que ceci est une contrainte supplémentaire pour les emplois du temps mais qu'une attention particulière y sera apportée.



- Langues : question de répartition de services pour la rentrée 2019 et certification arabe

Réponse : A ce stade de l'année, une réflexion sur l'enseignement des langues est engagée. Aucune mesure n'est envisagée concernant des diminutions de service et restriction de poste.

La Mlf, dans le cadre d'une politique des langues ambitieuse et affirmée, souhaite pouvoir accompagner l'enseignement de l'arabe et en arabe, par une certification.

Une première certification, créée par l'IMA et le CIEP, est disponible. Cette Certification Internationale de Maîtrise en Arabe (CIMA 1) évalue la compétence en arabe moderne standard selon les 3 premiers niveaux du CECRL : A1, A2, B1. La Cima s'adresse aux adultes et aux jeunes de plus de 15 ans et comprend 4 épreuves obligatoires d'une durée totale de moins de 3 heures. Le résultat obtenu à l'examen donne lieu à la délivrance d'un certificat valable 3 ans.

Le lycée Français MLF de Bahreïn s'est positionné pour être centre d'examen pour la session de Mai 2019. Quelques élèves lycéens non arabophones seront présentés et leur niveau d'arabe ainsi valorisé (55 € par candidats pris sur le budget de l'établissement).

- Calendrier du 08/12 :

Réponse : Nous avons besoin de réunir les enseignants dans le cadre de la construction du projet d'établissement, sans pour autant remettre en cause les activités contribuant au rayonnement de l'établissement. Il nous semble cohérent d'avoir un temps pédagogique (le matin), et un temps plus convivial l'après-midi avec le spectacle des enfants et les animations de la fête de fin d'année.

Fin de Conseil d'établissement : 17h20